

**DELEGUE(E) AUX PRESTATIONS
FAMILIALES
CDD 3 MOIS**

Et si vous rejoigniez une association dans l'ESS pour un métier qui a du sens en tant que Délégué(e) aux Prestations Familiales, pour permettre à des familles en difficultés sociale et/ou financière de recouvrer une autonomie budgétaire ? Cela vous donne envie ?

Alors venez postuler à l'UDAF du Bas Rhin rapidement, on vous attend.

Présentation :

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) regroupe plus de 40 Associations Familiales et 19.198 familles adhérentes.

L'UDAF a pour mission de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles vivant dans le département, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique.

L'association regroupe différents services : un service d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial, un service de Protection Juridique des Majeurs, un service d'Accompagnement des Familles, un service « Familles Gouvernantes » et le Service d'Actions Familiales.

Poste recherché : « Délégué(e) aux prestations familiales » au sein du service accompagnement de l'UDAF Bas-Rhin

Par mandat du Juge des Enfants, le service accompagnement de l'UDAF Bas-Rhin est ainsi désigné pour exercer des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) auprès des familles en difficultés sociales et financières dans le champ de la protection de l'Enfance.

Le / La délégué(e) aux prestations familiales accompagne ainsi des parents vers une gestion autonome de leurs prestations familiales afin de répondre aux besoins des enfants liés au logement, à la santé, l'éducation et à leur entretien (cf art. 375-9-1 du code civil).

Vos activités clés:

- **Accompagner** l'organisation de la vie quotidienne (logement, alimentation, hygiène, soins, travail, loisirs) à travers l'aide à la gestion du budget familial, **en rencontrant mensuellement les familles à leur domicile et/ou au service selon leur besoin** (lors de temps de permanences et/ou de rendez-vous fixés au préalable);
- **Travailler en partenariat** avec les professionnels **du champ de la protection de l'enfance, les services sociaux, les créanciers, et vos collègues** afin de s'inscrire dans une approche globale de la famille et de son environnement ;
- **Suivre les familles sur le plan administratif** notamment quant à leur ouverture et maintien de droits;

- **Mettre en œuvre une action pédagogique et éducative** pour rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations familiales en identifiant les besoins des enfants ;
- **Rédiger les rapports et représenter le service en audiences** lors de l'échéances des MJAGBF au tribunal pour enfants.

Les qualités professionnelles requises :

- Travail en équipe et en partenariat
- Sens de la rigueur et de l'organisation
- Capacités rédactionnelles
- Sens de l'analyse et de la synthèse.
- Esprit d'initiative

Conditions :

- Être titulaire du permis B.
- Niveau d'études/diplômes requis : DE CESF ou DE ASS ou DEES **exigé**

Avantages :

- Tickets restaurant, mutuelle et CSE
- Congés trimestriels (18 jours par an)
- Horaires individualisé (système badge) avec possibilité de travailler sur 4 jours ½ ou 5 jours.

Type d'emploi : CDI à TEMPS COMPLET

Salaire : Selon la Convention Collective du 15 mars 1966 (à partir de 1810 € et selon ancienneté reprise)

Expérience: minimum 1 an dans le domaine social – travailleur social

Contact : Service Ressources Humaines – Poste Délégué(e) aux Prestations Familiales
recrutement@udaf67.fr

Merci d'adresser votre curriculum-vitae et lettre de motivation



Siège social : Udaf Bas-Rhin 19 rue du Faubourg National CS 70062 67067 Strasbourg Cedex
téléphone 03 88 52 89 89 • fax 03 69 57 90 30 • udaf67@udaf67.fr • www.udaf67.fr

Association de droit local inscrite au registre des associations du tribunal de Strasbourg, vol. XVII fol. 38 en date du 17/06/1946 SIRET 778 869 800 00020 APE 9499 Z